

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 MAI 2024

Absente excusée : BRIAND-LEFRANCOIS Aline, BOURDOIS Marie-Laure

Secrétaire de séance : Aurélie SAINTILLAN

\*\*\*\*\*

## 1 – POINT SUR LES TRAVAUX

- Aménagement de la sécurité du Centre Bourg :  
Une prochaine réunion de travail est prévue le lundi 27 mai 2024.
- Maison PROTHAIS :  
Les travaux sont à prévoir selon les propositions à venir de l'ADAC et la consultation de maître d'œuvre.
- Boulodrome de Kerprin :  
Les travaux sont bien commencés et devraient s'achever avant le concours du Club le 30 mai et 1<sup>er</sup> juin.
- Cyprès de l'Eglise :  
Prévoir l'enlèvement des branches du cyprès qui sont cassées suite aux différentes tempêtes
- Chemin de randonnée :  
L'association « Les Ribinnes de Lanrodec » a réouvert un ancien chemin de randonnée menant à la Vallée.
- Fontaine Ste Marguerite :  
Dominique LARVOR prévoit de déposer une grille au-dessus de la fontaine par sécurité.
- Kerprin :  
À la suite d'infiltrations d'eau sur l'arrière du bâtiment côté cuisine, des devis vont être sollicités afin de revoir la toiture.  
  
Les travaux des sanitaires sont terminés.
- Terrain de foot :  
Une demande de subvention va être sollicitée pour la clôture du terrain ainsi que pour les pare-ballons côté Sud en suppression de la haie de cyprès.

## 2 – ASSAINISSEMENT : CHOIX DE LA PARCELLE

Le Leff Armor a émis un bilan provisoire de l'étude d'infiltration sur la parcelle cadastrée B 970 (nouvelle station d'épuration) pour implantation d'un filtre planté de roseaux en substitution au lagunage actuel.

Les différents points suivants ont été réalisés :

- Les essais de perméabilité réalisés dans la partie haute de la parcelle B970 (côté route)
- Le calcul de dimensionnement de la zone d'infiltration avec les flux futurs en sortie de station
- La viabilité d'une zone d'infiltration qui implique un linéaire suffisant à partir d'un ensemble de 5 piézomètres répartis sur la parcelle B970 pour vérifier que celle-ci se situe à plus ou moins de 1.5 mètre par rapport au terrain naturel.

Le projet va être soumis à la DDTM avant d'être validé et Leff Armor va relancer une mission de maîtrise d'œuvre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- EMET un avis favorable à cette étude et autorise le maire à signer tout document relatif à ce projet.

### 3 – POINT SUR L'ECOLE

#### CHEMINEMENT AUTOUR DE L'ECOLE :

Revoir les stationnements ainsi qu'éventuellement le sens de la circulation autour de l'école pour la sécurité des élèves. : Essayez le sens unique vers le stade aux heures d'ouvertures et fermetures de l'école.

#### PORTE OUVERTE :

La directrice va être sollicitée afin de prévoir une porte ouverte si souhaitée.

#### TRAVAUX ECOLE :

Une organisation générale et spatiale est à repenser à moyen terme après consultation des différents partenaires.

#### PARTICIPATION RASED :

Le Conseil Municipal émet son accord pour la participation demandée par l'inspection d'académie de Guingamp Sud pour le RASED (Réseau d'Aides Spécialisés aux Elèves en Difficulté), à savoir 1.25 euro par élève.

### 5 – QUESTIONS DIVERSES